

Atelier de Danse-Contact-Improvisation

Cette recherche est dirigée par Nathalie Godart de la Fondation Santé des Étudiants de France – FSEF
Direction générale – 8, rue Émile Deutsch de la Meurthe – 75014 Paris

NOTE D'INFORMATION À DESTINATION DES PARENTS

Bonjour,

Votre enfant a été hospitalisé à l'Unité de Jour Michel Ange de la clinique FSEF Paris 16 et dans le cadre de sa prise en charge, il a pu participé à un atelier de Danse-Contact-Improvisation (DCI) composé de 6 séances d'une heure trente (sur 2 mois).

Notre équipe souhaite évaluer cet atelier de DCI et dans ce but une recherche pour décrire les apports de l'atelier va être mise en place. En effet, nous faisons l'hypothèse que l'atelier de DCI peut contribuer à réduire l'angoisse liée la sensation de débordement ou de perte de contrôle et augmenter la sensation d'autonomie du corps.

L'objectif de ce document est de vous fournir toutes les informations qui vous permettront de comprendre le but de ce projet de recherche. Il est donc important de lire attentivement cette note d'information avant de prendre votre décision.

Votre enfant a été hospitalisé dans notre établissement et il a participé à l'atelier de DCI. Nous souhaitons en respectant le secret médical, extraire de manière anonyme des données contenues dans son dossier de soins, notamment les données issues du dossier de suivi de l'atelier de DCI (auto-questionnaire complété à chaque séance, les observations de la personne responsable de l'atelier et son écrit libre rédigé lors de la dernière séance). Ces données seront pseudonymisées (c'est-à-dire identifié par un numéro) avant toute utilisation par l'équipe de recherche de la FSEF.

Cadre légal de l'étude

Cette recherche a obtenu un avis favorable du Comité d'Ethique de la recherche de l'Université Paris-Saclay en date du 09/05/2022 et est conforme à la méthodologie de référence de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL) concernant ce type de recherche (engagement de conformité de la FSEF auprès de la CNIL, le 23/07/2019).

Cette recherche est effectuée sous la responsabilité du Professeur Nathalie Godart, Professeure des Universités à l'Université de Versailles-Saint Quentin et Praticienne Hospitalière en pédopsychiatrie à la FSEF. L'équipe de recherche est également composée de Mme Christine Leroy, chercheuse en Philosophie de l'Art et Phénoménologie du corps, enseignante de Philosophie au collège et à l'Ecole des Arts de la Sorbonne.

Conformément à l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la FSEF s'engage à garantir le traitement des données personnelles recueillies dans le cadre de cette étude. En

acceptant que votre enfant participe à cette recherche vous consentez de manière libre au traitement de ses données à caractère personnels recueillies dans le cadre de cette étude (Article 6 – RGPD).

Vous pourrez à tout moment manifester votre opposition à l'utilisation – immédiate ou ultérieure – de ses données recueillies. La manifestation de votre opposition sera alors sans justification et sans conséquence sur la poursuite d'éventuelle collaboration ou participation à des projets.

Vous pouvez toutefois vous opposer à l'utilisation de ses données dans le cadre de la recherche en adressant un courrier au Délégué à la Protection des Données de la Fondation,

- Par courriel à : dpo-fsef@probe-it.fr,
- Ou par courrier postal au : Pre Nathalie Godart – 8 rue Emile Deutsch de la Meurthe - 75014 Paris, en précisant en objet « étude Atelier Danse contact ».

Cette opposition pourra également être exprimée, en seconde intention, en introduisant une réclamation auprès d'une autorité de contrôle – La CNIL (Adresse : 3, place de Fontenay – 75007 Paris / Tél : 01.53.73.22.22).

Par ailleurs, le RGPD garantit aux personnes plusieurs droits :

- Un droit d'accès aux données,
- Un droit de rectification des données,
- Un droit de portabilité des données,
- Un droit d'effacement des données,
- Un droit de limitation de traitement des données,
- Un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel et susceptibles d'être utilisées et traitées dans le cadre des activités de la FSEF,
- Un droit de connaître le résultat de l'exploitation des données dans le cadre d'un travail à visée scientifique.

Conservation des données : les données recueillies seront conservées en base pendant 2 ans après la publication des données et seront ensuite archivées pour une durée de 20 ans.

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser que votre enfant participe à cette étude sans avoir à vous justifier et sans conséquence d'aucune sorte sur le prise en charge de votre enfant.

Nous vous remercions par avance de votre aide et de votre confiance. Nous vous garantissons, conformément à nos engagements, la confidentialité des données de votre enfant.

Responsable du projet

Pr Nathalie Godart,

FSEF – DG, 8, rue Émile Deutsch de la Meurthe - 75014 Paris

nathalie.godart@fsef.net